

### Personnes présentes :

- Mme ALEXANDRE, IDE offre de répit L.I.LA.S. EHPAD la Madeleine
- Mme AVENEL, Directrice des soins HAD Caux Maritime
- Mme BIVILLE, Responsable d'équipe SAAD Croix Rouge Française
- Mme CARON, Coordinatrice CLIC du Pays de Caux
- M. DARTOIS, Responsable du suivi des établissements et services pour personnes âgées dépendantes
- M. DELAPORTE, Directeur UTAS des Boucles de la Seine
- Mme DUBOIS, Cadre établissements personnes âgées ARS
- Mme GARINO, Responsable Autonomie UTAS « Entre Seine et Mer »
- M. GEULIN, Responsable ASEF Pavilly
- Mme LEGROS, IDEL Yvetot
- M. MARTIN, Chef de pôle EHPAD Barentin
- Mme MARTINEZ, Référente coordinatrice PHV
- Mme PANEL, IDEC SSIAD Barentin
- M. PATON, Directeur CCAS Doudeville
- Mme PFAFF, Responsable du Pôle Gérontologie du CCAS Yvetot
- Mme PINGARD, Responsable ONELA
- M. POUYMAYON, Responsable de secteur ADMR SAD Barentin
- M. PURREY, Cadre de santé CMP Yvetot
- M. TIBERGHIEIN, Responsable du service d'accompagnement aux personnes âgées CCAS Le Trait
- Mme WANHOUT, IDEC SSIAD de la Croix Rouge Yerville
- Mme ZOUIN, Assistante CLIC Seine Austreberthe
- Mme BUNEL, Responsable d'agence ONELA
- Mme SAINDON, Etudiante IDE SSIAD Croix Rouge Yerville
- Mme BELLEGUEULLE, Gestionnaire de cas MAIA Caux Austreberthe
- Mme BEN KHELIL, Assistante MAIA Caux Austreberthe

### Personnes excusées :

- Mme APPERE, Coordinatrice CCAS Pavilly
- Mme BECTARTE, Gestionnaire de cas MAIA Caux Austreberthe
- Mme DAUZIER, Conseillère technique en prévention du vieillissement CARSAT Rouen
- Mme FAUVEL, Cadre Départemental du Service social Unité de Rouen CARSAT
- Mme LEBOUVIER, Directrice Générale du CCAS d'Yvetot
- Mme LESASSIER, Responsable de la Mission Animation des Politiques de l'Autonomie Département 76
- Mme MOCHALSKI, Directrice CH Asselin Hédelin
- Mme PASQUIER, Directrice CH Barentin
- Mme PLESTAN, Présidente CLIC Seine Austreberthe
- M. SANCHEZ, Président Métropole Rouen
- Mme STANCIC, Chargée de mission ARS
- M. VIBERT, Directeur UDAF 76

### Participer au projet territorial : mise en place du guichet intégré

#### Point d'étape de la mise en œuvre du guichet intégré et des sessions de sensibilisation

- 2 sessions de sensibilisation aux primo accueillants ont eu lieu en Février et en Mars (Yvetot/Doudeville) et 2 sont prévues en Mai et Juin (Duclair/Le Trait).
- 1 session d'approfondissement est prévue avec le Dr Chazot sur la fragilité le 26 Avril 2018 et pour le 2eme semestre 2 autres géiatres. Dr Bastard et Dr Villers Caron, ont accepté de mener des sessions d'approfondissement (dates à déterminer sur Septembre et Décembre)
- Les 1ers questionnaires de satisfaction sont positifs dans l'ensemble et mettent en avant le souhait d'approfondir des sujets comme la MDPH, l'APA ....

*M. PATON, directeur du CCAS de Doudeville, nous fait part de la satisfaction des participantes du CCAS pour les informations reçues, une meilleure connaissance des procédures. Il ajoute qu'il est en mesure de nous mettre à nouveau une salle de réunion à disposition si besoin.*

*Stéphanie LECLERC ajoute également que les interactions entre les participants lors de ces sessions de sensibilisation sont favorables et riches.*

- Prochaines étapes : réunion du groupe de travail pour l'analyse des questionnaires en septembre et propositions de nouveaux axes en fonction des besoins notifiés , à proposer et valider en table territoriale, avec proposition d'un échéancier sur 2019, ainsi que la planification de nouvelles dates pour les sessions de sensibilisation en Octobre et en Décembre.

### Problématiques de territoire Caux Austreberthe

#### Le repérage des personnes handicapées vieillissantes (PHV) avec un aidant âgé à domicile

- L'historique du groupe, sa relance et le pilotage sont exposés.
- Les orientations et objectifs préconisés par le COPIL (issu des champs du handicap et de la gérontologie), réuni en début d'année, sont les suivants :
  - **Objectif 1** : créer un référentiel des interventions du secteur handicap comme il en existe un pour les « PA » et mener une réflexion sur un questionnaire de repérage
  - **Objectif 2** : adapter des sessions de sensibilisation type « guichet intégré » autour des PHV, destinées aux professionnels intervenant en direct auprès des personnes
  - **Objectif 3** : proposer des formations « croisées », des immersions, pour décloisonner le champ PA et PH
  - **Objectif 4** : Proposition d'élaborer un outil type « mémento/check liste »
  - **Objectif 5** : Suivi des parcours : Déploiement des postes de référent parcours PHV ou acteur pouvant prendre ce type de coordination

*M. DELAPORTE, Directeur de l'UTAS des Boucles de la Seine, s'interroge sur le repérage : est-ce que la lourdeur de l'outil de repérage initialement conçu a été dissuasive pour signaler des situations ? Stéphanie LECLERC répond que ces situations ont été étudiées lors des commissions pour la MAIA Caux Austreberthe si nécessaire. La MAIA Seine et Mer a repéré 21 situations dans ce cadre, une veille est en cours mais aucune action n'est menée pour l'instant.*

*L'idée est d'outiller les professionnels à domicile avec une check-list et dans un second temps d'évoquer ces situations en commission pluridisciplinaire.*

## Faciliter les relations entre la ville et l'hôpital: la carte de contacts

### Etat des lieux de la mise en œuvre de la carte de contact

- Plus de 2600 cartes distribuées sur le territoire Caux Austreberthe, avec un accueil favorable des structures.
- Prochaines étapes : Mise en place de flyers et d'affiches, approche des médecins libéraux..., évaluation de la carte...

*Mme TENIERE, cadre sur l'EHPAD d'Yvetot, nous explique qu'elle se sert différemment de la carte contact. Mme TENIERE distribue cette carte aux résidents qui « sortent ». Comme cela si la personne fait un malaise en ville, elle est en possession de sa carte, permettant de donner des informations aux services de secours. Il y est mentionné l'identité de la personne, les coordonnées de l'EHPAD, du tuteur et des informations importantes au niveau médical.*

### Focus sur la gestion de cas

- Madame BELLEGUEULLE, gestionnaire de cas, présente les chiffres de l'activité 2017 : *La file active au 31 Décembre 2017 est de 66 personnes, le nombre total de personnes suivies depuis l'ouverture est de 90, la durée moyenne d'accompagnement est de 585 jours, 13 sorties ont eu lieu en 2017.*

- Madame BELLEGUEULLE expose un accompagnement en gestion de cas en mettant en avant :

- **la plus-value de l'accompagnement** : *la coordination des différents acteurs en respectant les choix de l'usager/ le lien avec le projet de territoire concernant la lutte contre l'isolement de la personne âgée et l'accès aux soins.*

- **les leviers** : *l'Assistante sociale de secteur/ l'Auxiliaire de vie très investie sur la situation/ Informations données à une partie de la famille non informée de la situation du Bénéficiaire avant l'arrivée du gestionnaire de cas qui ont été ensuite aidant pour certaines actions (aide alimentaire, installation de la boîte à clefs).*

- **les freins** : *Les enfants, les délais administratifs, le manque de pouvoir juridique du gestionnaire de cas (situation bancaire, assurance, bien immobilier...).*

*M. DELAPORTE interroge Sophie BELLEGUEULLE sur la fréquence des visites sur la situation présentée. Dans l'idéal une visite par semaine pour s'assurer que la personne ait bien à manger dans ce contexte précis.*

*M. PATON aimerait avoir des précisions sur le profil professionnel des gestionnaires de cas. Sur la MAIA Caux Austreberthe : une gestionnaire de cas de formation infirmière et la deuxième Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Les gestionnaires de cas peuvent être des infirmières, CESF, éducatrice, psychologue, psychomotricienne..., ils ont l'obligation de suivre la formation DU en coordination en gériatrie.*

*Il est précisé que le nombre de gestionnaire de cas par MAIA est fonction de la densité du territoire.*

- En lien avec les notions de leviers et freins, le schéma « *parcours de vie et de santé d'une personne âgée en perte d'autonomie* » établi par l'ARS (en lien avec le projet régional de territoire) est présenté. Il a été construit d'après les problématiques remontées par les structures de l'ensemble du territoire Normand qui sont :  
*Manque de formation et de temps dédié pour les acteurs de la prévention/ isolement et fragilité des personnes/ difficulté de repérage de la fragilité/ manque de soutien aux aidants/ manque d'accueil des publics vulnérables/ évaluation multidimensionnelle non commune/ manque d'anticipation des situations de crise/ hospitalisation non programmée et manque d'entrée directe/ équipe mobile à ouvrir sur l'extérieur/ manque d'articulation entre les acteurs et les services/ télésanté peu développée/ temps d'attente important pour les consultations mémoires.*

Certaines de ces problématiques peuvent être mises en lien avec celles du territoire Caux Austreberthe susceptibles d'engendrer une rupture de parcours pour l'utilisateur.

**Il est proposé de mettre à l'ordre du jour de la prochaine table territoriale les problématiques du territoire Caux Austreberthe, les hiérarchiser avec les membres pour envisager ensuite des propositions de groupe de travail pour 2019. Cette proposition a été validée**

### Co-construire

#### Proposition d'un groupe de travail sur les problématiques juridiques

- Il est soumis la proposition de constituer un groupe de travail « pluri structurel » pour co-construire un temps d'information pour les partenaires du territoire, avec l'aide d'un avocat et/ ou d'un juriste. Ce temps de travail repose sur des questionnements évoqués par les acteurs du territoire MAIA sur les problématiques suivantes : *Quand faire un signalement? Difficulté avec un bénéficiaire et /ou sa famille ? Spoliation financière? Problématique d'habitat dégradé/ Situation de maltraitance.....*

*M. PATON nous indique que les mairies sont associées sur la thématique de l'habitat dégradé lors des comités local d'habitat dégradé.*

Les personnes intéressées pour la construction d'un temps d'information juridique sont :

- M. TIBERGHEN
- Mme PINGARD et Mme BUNEL
- Mme WANHOUT
- Mme PANEL
- M. SALINAS
- Mme CARON
- Mme BELLEGUEULLE
- Mme BEN KHELIL

S'informer

Retour sur l'appel à projet: création d'un poste de Référent parcours PHV

*Mme MARTINEZ est en poste depuis 18 mois. Elle a effectué des périodes d'immersion pour comprendre les besoins et sensibiliser les professionnels.*

*Un frein constaté est le girage des personnes en situation de handicap. Mme TENIERE évoque le fait que les personnes en situation de handicap sont très demandeuses auprès des équipes, le Gir n'est pas complètement représentatif. Les grilles Aggir sont fondées sur la dépendance des personnes âgées et non sur la dépendance en lien avec un handicap.*

*Mme WANHOUT, Infirmière coordinatrice du SSIAD de Yerville, s'interroge à savoir si le Gir restera une donnée à part entière car le problème est identique pour les SSIAD. Le Gir est désuet.*

*M. DELAPORTE demande l'âge des personnes des personnes accueillies en EHPAD. En général, les personnes en situation de handicap ont moins de 70 ans. M. DELAPORTE suggère une solution intermédiaire telle qu'un accueil en résidence autonomie. La difficulté est que ces personnes ont pour la plupart, le besoin d'être accompagnées, d'une présence au quotidien. Il n'y a pas toujours de solution intermédiaire entre le foyer d'hébergement et l'EHPAD.*

*Mme TENIERE évoque également le problème d'obtention de dérogation pour les personnes âgées de moins de 60 ans pour une entrée en EHPAD.*

*M. POUYAMAYON, responsable de secteur de l'ADMR, a constaté qu'il n'est pas toujours évident de repérer les personnes en situation de handicap au domicile. Mme MARTINEZ indique qu'il est important de travailler en amont avec les partenaires. M. POUYAMAYON accompagne des situations de personne âgée cohabitant avec une personne en situation de handicap et dont la situation serait très préoccupante si la personne âgée était hospitalisée. Madame Martinez propose d'être contactée.*

*M. PATON interroge Mme MARTINEZ pour savoir si l'EHPAD accueille des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel. Mme TENIERE informe qu'ils accueillent une personne sourde et muette n'ayant pas acquis la langue des signes française. Pour une personne présentant un handicap physique lourd, il faut un EHPAD suffisamment médicalisé.*

*Mme TETEDOIE, Directrice de la Résidence Eliane Souriau EPHAD les Bruyères de Yerville, ajoute également qu'il faut que l'accessibilité soit organisée.*

## Actualités du territoire

- Les actualités concernent les secteurs suivants (CF. Diaporama) :

L'Hospitalisation à Domicile/ Handiconsult /Nouvelle session d'information sur les mandataires/  
Jardin partagé de Doudeville /SSIAD d'Yvetot / Projet régional de santé de Normandie/ Collège  
Parcours du 10 Avril 2018.

*Madame Pingard, responsable d'agence, précise également le changement de nom de l'association  
de Bien à la Maison pour ONELA.*

## **Synthèses des décisions :**

- **Validation pour la constitution d'un groupe de travail sur les problématiques juridiques afin de créer un temps thématique pour les partenaires du territoire.**
- **Validation du prochain ordre du jour de la table territoriale qui concernera la hiérarchisation des problématiques du territoire**

Avec ce compte rendu est joint le diaporama de la table territoriale

Date de la prochaine table en Septembre 2018